JOURNAL D'INFORMATION DE

SAINT-SOZY



JUILLET 2017

INFORMATIONS UTILES

Modification des Horaires d'Ouverture de la mairie :

Lundi : **10h30 à 12h30**
Mardi : **Fermé**
Mercredi : **Fermé le matin**
13h00 à 14h30
Jeudi : **16h00 à 18h00**

Téléphone : 05 65 32 23 06

Courriel : mairie-st-sozy@info46.fr

Site internet : www.saint-sozy.fr

Numéros de téléphone utiles :

Pompiers : 18 ou 112
Samu : 15
Médecin de garde : 3966 **Après 20h, la nuit, le week-end et les jours fériés**
Pharmacie de garde : 3237
Gendarmerie : 05 65 32 78 17
SAUR : 05 65 33 23 01
Dépannage : 05 65 33 23 00
EDF : 08 01 80 10 46
Dépannage : 08 10 33 31 46

Ouverture de la Poste

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi
Matin de 9h15 à 10h00
Après-midi de 14 H 00 à 16 H30



Crédit Agricole :

Point Vert chez Corinne LEFEVRE

Panier Sympa
Les Jardins
05 65 27 20 17

Information générale :
Nous rappelons que toutes les réunions du Conseil Municipal ont lieu le dernier jeudi de chaque mois sauf exception (voir panneau d'affichage), et qu'elles sont publiques.

Bulletin municipal de Saint-Sozy

Directeur de la publication :
Magali LIVENAIS
Informations Réglementations



Informations Mairie ………

Collecte des Gros encombrants

Une collecte sera mise en place **les 1er Lundi après-midi** de chaque mois et ce à compter du 01 juillet 2015. Les personnes intéressées devront s'inscrire en Mairie avant le Vendredi soir. Elle est réservée aux habitants n'ayant pas les moyens physiques ou matériels (remorque) de le faire eux-mêmes.
Elle ne concerne que les Gros Encombrants (exemple : cuisinière, machine à laver, sommier, etc …) et non pot de fleur, marmite ou autre cafetière etc, …

De la civilité des utilisateurs dépendra
de la pérennité du service

Déchetterie de Souillac

Le Bacour 46200 SOUILLAC
Tel : 05 65 37 08 22

Ouverte aux particuliers et aux professionnels (<3,5t)
Lundi et jeudi : 14h00 à 18h00

Mardi, Mercredi, Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00



PRÉFECTURE DU LOT

Bruit de Voisinage
Arrêté Préfectoral du_02-12-2009

Brulage des Végétaux
ARRETE PREFECTORAL N° E-2012-193
Application permanente

Selon l'article 5, la période sensible où aucun feu de végétaux n'est autorisé est **du 15 juin au 15 septembre**

Bibliothèque :

Samedi de 10h à 12h

150 nouveaux livres vont être déposés début janvier par la bibliothèque départementale de prêt et
12 nouveaux livres sont achetés tous les ans

Rappel

Madame le Maire invite tous les nouveaux arrivants à la rencontrer (sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie), afin de présenter notre village et faire connaissance.



Editorial

Madame, Monsieur,

L'été est enfin là... La canicule aussi... Ainsi, il est fortement recommandé de prendre toutes les précautions et la vigilance de tous est sollicitée. Prenons soin des uns des autres...

A Saint-Sozy, l'été 2017 sera marqué par deux événements :

- Le premier très triste : tout comme pour la fête de la musique, la fête votive n'aura pas lieu par manque de bénévoles... malgré la tenue de 2 réunions auxquelles étaient conviées toutes les associations de la commune. La majorité des membres du conseil municipal le regrette fortement. Nous espérons vivement que c'est une année de trêve et que l'an prochain des gens motivés reprendront le flambeau du comité des fêtes pour que Saint-Sozy conserve son dynamisme.

- Le deuxième beaucoup plus réjouissant : le commencement des travaux de construction du groupe scolaire, à la mi-juillet.

Ce début d'année a été marquée par la finalisation et l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, l'instruction des dossiers de demande de financement pour la construction du groupe scolaire, et la réalisation de l'appel d'offres pour ce dernier projet innovant, structurant et ambitieux.

Il a été également marqué par quelques faits d'incivilité qu'il faut gérer au quotidien....

Espérons que le soleil revenu permettra à chacun de retrouver la bonne humeur dans notre village de 500 âmes où toutes générations et toutes origines se côtoient.

Je vous souhaite un bel été ensoleillé, de bonnes vacances pour nos actifs...

Toute l'équipe municipale reste à votre écoute pour toute information que vous jugerez utile.

Cordialement,

Magali LIVENAIS

Informations Municipales

Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Sozy est arrivé au terme de son élaboration. Après 2,5 années de concertation et de réunions, ce document d'urbanisme a été approuvé, à l'unanimité des membres, par le conseil communautaire de CAUVALDOR le 10 juillet dernier. Ce dossier est consultable à la communauté de communes CAUVALDOR – Bramefond – 46200 SOUILLAC, et en mairie de Saint-Sozy, aux jours et heures d'ouverture habituels au public, et également sur le site internet www.cauvaldor.fr.

Adresse Internet :
http://www.cauvaldor.fr/urbanisme-plui-h/urbanisme/les-documents-et-leurs-evolutions/elaboration-du-plu-de-saint-sozy/

Lien de téléchargement du dossier d'Approbation du PLU en Conseil Communautaire du 10/07/2017
https://cloud46.fr/box/data/public/f2eed1

Rappel : Comme indiqué dans le précédent bulletin d'information de **décembre 2016** (2 pages détaillées), tous travaux de rénovation de façades, changement de menuiseries, réfection de toitures, installation d'abris de jardin sont soumis à déclaration préalable en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.



Vallée de la Dordogne vue depuis le Roc des Monges ; Etat des lieux des Paysages du Nord du Lot

---

RAPPEL

Extrait de l'Arrêté Préfectoral portant Règlementation des bruits de voisinage

Dans le cadre du respect de bon voisinage et en application de l'Arrêté Préfectoral,
l'article énoncé ci-dessous doit être respecté :

Section 6 : Bruit dans les propriétés privées

ARTICLE 10

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques, de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- Les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Construction du groupe scolaire
Regroupement Pédagogique Intercommunal
Saint-Sozy, Meyronne, Mayrac, Lacave et Creysse

Projet de l'Ecole : vues graphiques

Les vues ci-dessous montrent la façade de la nouvelle école dont les travaux débutent ce mois-ci.





Implantation Cadastrale



Plan de financement

Après trois années d'échanges, de réunions et de montages de dossiers administratifs et de demandes de subventions, la construction du groupe scolaire va débuter à la mi-juillet.

Le plan de financement de ce groupe scolaire est le suivant

Commune de Saint-Sozy

Construction d'un groupe scolaire du RPI de Saint-Sozy, Meyronne, Mayrac, Lacave et Creysse

Plan de financement HT – établi en juillet 2017

Besoins				**Ressources**
Achat terrain	54 000 €	Autofinancement par l'emprunt	20%	295 935 €
Travaux estimés à	1 295 549 €	Département du Lot – FAST – acquis	3%	50 000 €
Honoraires MOE	74 520 €	Région LMRP – FRI – acquis	2%	22 800 €
BET	30 240 €	État		
		FNADT – acquis	14%	200 000 €
Bureau de contrôle	6 800 €	DETR 2017 – acquis	44%	648 439 €
SPS	2 740 €	CAUVALDOR – Fonds de concours – acquis	3%	50 000 €
Etude de sol	3 325 €	Europe – LEADER estimé à	14%	200 000 €
TOTAL	**1 467 174 €**	**TOTAL**		**1 467 174 €**

Soit un total TTC de 1 749 809 € (dont 282 635 € de TVA que la commune récupère à hauteur de 16,404 %),
Soit une charge résiduelle pour la commune de **342 298 €, qui est totalement financée par l'emprunt.**

Pour faire appel aux différents corps de métiers pour réaliser ce projet, un appel d'offres a été lancé. De nombreuses entreprises ont répondu et les marchés ont été attribués par la commission d'appel d'offres suivis du conseil municipal du 30 juin 2017.

Les travaux dureront au maximum 14 mois et seront suivis par le maître d'œuvre retenu l'an dernier, Yves MAZET, basé à Vayrac
Il est prévu que la rentrée scolaire 2018-2019 soit effectuée dans ce nouveau bâtiment qui abritera entre 80 et 90 enfants, répartis en 4 classes.
Le permis de construire de cette opération est consultable en mairie aux horaires d'ouverture.

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2016

Présents : Mmes LIVENAIS Magali, BELAIR Nadine, BOUYSSOU Eveline, CARPENTIER Gisèle.
Mrs CASTANET Philippe, DALE Sébastien, DELNAUD Gervais, GOUBEAU Thierry, GRASSO Laurent, LACOMBE Patrice, LEVET Daniel, MAURY Alexis, PEYRUS Florent
Absents excusés : Mme ROUGIE Sandrine, M. GAVET Jean-Philippe.

Secrétaire de séance désignée : Mme Nadine BELAIR est désignée à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du 27 octobre 2016 : Adopté à l'unanimité.

Tarifs 2017

	Tarif 2016	Tarif 2017
ASSAINISSEMENT		
• FORFAIT ASSAINISSEMENT	**110.00 € *(depuis le 01/01/2006 €)***	**110,00 €**
• M3 ASSAINISSEMENT	**0,65 € *(depuis le 01/01/2009)***	**0,65 €**
• Participation Assainissement	**1 000 ,00 € *(depuis le 01/07/2012)***	**1 000,00€**

LOYERS

Indice Référence Loyer : 1er trimestre 2015 était de 125,19 1er trimestre 2016 est de 125,26 soit + 0.06% d'augmentation)

	Tarifs 2016	*PROPOSITIONS 2017*
• APPART. MAISON DELBREIL	***289,27 € (augmenté au 01/01/16)***	***289,45 €***
• APPART ANCIENNE CRECHE	***391,28 € (augmenté au 01/01/16)***	***381,52 €***
• APPART. RUE DR GOUYGOU	***266,73 € (augmenté au 01/01/16)***	***266,89 €***
• LOGT. LA POSTE 2ème Etage	***310,15 €(augmenté au 01/01/16)***	***310,34 €***
• LOGT. LA POSTE 1	***370.86 € (augmenté au 01/01/16)***	***371,08 €***
• LOGT ECOLE HAUT	***283.21 € (augmenté au 01/01/16)***	***283,38 €***
• PLACE EGLISE	150,00 €/ an *augmenté au 01/01/12)*	***150,00***
• LEGS LACHAMP	50,00 €uros /an (M. VITRAC) *DEPUIS LE 01/01/2008*	**50,00 €**
• LOCATION GABALES	150,00 €	**150,00 €**
• BUREAU LA POSTE (ANNUEL)	Fixé avec la POSTE	
• LOCAL JAMME	150,23 €uros /mois *(augmenté au 01/01/16)*	***150,32 €***

Location salle des fêtes

• Associations :	20.00 €uros/manifestation lucrative	**20,00 €**
• Associations hors Commune :	100.00 €uros/manifestation lucrative	**100,00 €**
• Particuliers hors Commune :	130.00 €uros	**150,00 €**
• Particuliers Commune :	70.00 €uros	**70,00 €**
• Caution pour particuliers uniquement:	200.00 €uros	**200,00 €**

CIMETIERE

• Tombe :	60.00 €uros (*depuis le 01/01/2016)*	**60,00 €**
• Caveau :	70.00 €uros *(depuis le 01/01/2016)*	**70,00 €**
• Utilisation caveau communal :	30.00 €uros /mois (maximum de 4 mois)	**30,00 €**
(Depuis le 01/01/2016)	7.00 €uros / jour au-delà les 4 mois	**7,00 €**
• COLOMBARIUM	410.00 €uros (depuis le 01/01/2016)	**410,00 €**

PERMISSION DE VOIRIE – EMPRISE VOIE PUBLIQUE : 6 € / M2 *depuis le 01/01/04* ***6,00 €***

Tarifs 2017 adoptés à l'unanimité.

Révision convention salle des fêtes

Suppression de la caution pour les associations en cas de problème C'est l'assurance responsabilité civile de l'association qui couvrira le montant des dégâts occasionnés.
Adoptée à l'unanimité

Adhésion à la MNT pour la garantie maintien de salaire

Les agents cotisaient à la MNT via une association et la commune reversait à cette association 50% de la cotisation. Afin d'appliquer la réglementation, il est proposé que ce soit la commune qui prenne en charge le contrat et qui le fasse apparaître sur le bulletin de paie. Le contrat propose trois options :

- Option 1 : Arrêt travail
- Option 2 : Arrêt travail/Invalidité
- Option 3 : Arrêt travail/Invalidité/Décès

Chaque agent pourra choisir son option suivant sa situation personnelle, et la commune participerait à hauteur de 50% de la cotisation.
Proposition adoptée à l'unanimité.

Présentation de la dénomination des rues
Reporté au prochain conseil municipal.

Rapport des commissions syndicales, communales et communautaires

Syndicat de l'Eau Potable (SIAEP) : Les compteurs de sectorisation sont en place. Un point a été fait sur les travaux en cours. Vérification des tarifs pour le SYDED. Convention de passage fait par le SYDED. Fin de chantier pour le changement des canalisations.
SIVU : Réunion du 8 novembre 2016. La rentrée 2016/2017 compte 86 élèves mais seulement 84 contribueurs. Il y a 12 élèves en petite section et 4 enfants nés en début d'année 2014 sont susceptibles de rentrer en 2017. La situation comptable intermédiaire est en équilibre en 2016 mais l'équilibre sera difficile à maintenir en 2017. Le prix des repas du collège de Martel passe de 2,75 € à 3,54 € en 2017. Le SIVU a dépensé 7 444,60 € en matériel informatique sur cette somme il reste à sa charge 2 203 €. Les enseignants sont satisfaits de ce nouveau matériel. Il reste à équipé Saint-Sozy l'an prochain.
Une tombola a été organisée par le 15 de la Renaissance, 800 € ont été reversés à la coopérative scolaire du RPI. Nous ne pouvons que les en remercier.
Commission culture et communication de la commune : La commission s'est réunie plusieurs fois pour travailler sur la dénomination et la numérotation des rues de Saint-Sozy. Le travail est terminé et doit être envoyé et validé par le service national de l'adresse. La commission s'est également réunie pour établir le bulletin municipal qui sera distribué aux habitants dans le week-end.
SYDED : Prévoir que nous aurons dans l'avenir un problème de traitement des eaux pluviales.
Commission Finances de CAUVALDOR : La fusion des communes dans Cauvaldor se poursuit et se passe bien, on peut noter une certaine harmonie au niveau des taxes de chaque commune.
CAUVALDOR : Les élections du nouvel exécutif suite à la fusion des communautés de communes CAUVALDOR et Cère et Dordogne avec intégration de Sousceyrac-en-Quercy, auront lieu le 7 janvier 2017.

Questions diverses

- PLU : Ouverture de l'enquête publique le 2 janvier 2017 jusqu'au 2 février 2017.
- Problème électrique à régler sur les projecteurs du stade. L'entreprise Vergne a été contactée.
- Éclairage du lotissement de la tombée de la nuit à 1 heure du matin et de 6 heures au lever du jour.
- Un contact a été établi avec un agent Engie pour une étude sur la consommation électrique de la commune : nous sommes toujours dans l'attente d'un rendez-vous pour faire le point
- Validation du réseau ASA (réseau d'irrigation pour les pompiers) lors d'une réunion à Baladou avec Madame le Maire et Monsieur CASTANET.
- Visite de Véritas pour le gymnase le 6 janvier 2017 : Messieurs CASTANET et DALE y seront
- Lignes arrachées France Télécom aux lieux-dits La Lande et Lespilit : le signalement a été fait. Délai d'intervention 15 jours.
- Réhabilitation salle des fêtes : Le centre de gestion demande l'ensemble des devis afin d'obtenir une subvention. Un acompte sur la DETR sera demandé comme l'opération est commencée.
- La DRAC prélève une taxe archéologique qui est prélevée à chaque demande de permis de construire y compris pour un garage
- L'INSEE vient de communiquer les nouveaux chiffres : La population de Saint-Sozy s'élève à 489 habitants au 1er janvier 2014 applicable au 1er janvier 2017.
- Mme le Maire donne lecture d'une lettre adressée par M et Mme HAQUET concernant le stationnement sur la place : il sera procédé à une analyse de la réglementation afin d'apporter une réponse.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 JANVIER 2017

Présents : Mmes LIVENAIS Magali, BELAIR Nadine, BOUYSSOU Eveline, CARPENTIER Gisèle.
Mrs CASTANET Philippe, DALE Sébastien, DELNAUD Gervais, GOUBEAU Thierry, GRASSO Laurent, LACOMBE Patrice, LEVET Daniel, MAURY Alexis .

Absents excusés : Mrs GAVET Jean-Philippe, PEYRUS Florent.

***

Secrétaire de séance désignée : M. Thierry GOUBEAU est désigné à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du 15 décembre 2016 : Erreur matérielle dans le calcul du cout du loyer du logement au-dessus de l'école. Il faut lire 391,52 €. ***Adopté à l'unanimité.***

Désignation des délégués au sein des commissions de la Communauté de Communes CAUVALDOR

Maintenant la communauté de communes CAUVALDOR compte 79 communes en raison de la fusion des communautés de communes CAUVALDOR et Cère et Dordogne, et l'intégration de la commune nouvelle de Sousceyrac-en-Quercy. Le SMPVD étant sur le même périmètre, il est dissout depuis le 1er janvier et les compétences qu'il exerçait sont également reprise par la communauté de communes.
M. LIEBUS a été élu le 7 janvier dernier, et 15 Vice-Présidents ont été élus.

La commune doit désigner les membres des différentes commissions :

- Rappel : Daniel LEVET siège au conseil communautaire en tant que titulaire, et Sandrine ROUGIE en tant que suppléante
- Conseil Territorial du Pôle de Martel-Payrac-Souillac-Rocamadour : Magali LIVENAIS et Daniel LEVET

COMMISSIONS POLE	Titulaire	Suppléant
Finances- Fiscalité - Budget	M. LEVET Daniel	M. MAURY Alexis
Culture - Patrimoine	M. DELNAUD Gervais	Mme BELAIR Nadine
Développement Economique	M. GRASSO Laurent	M. LEVET Daniel
Urbanisme – Planification	M. LEVET Daniel	M. GAVET Jean-Philippe
Gemapi – Commission Dordogne	M. DALE Sébastien	Mme BOUYSSOU Eveline
Enfance - Jeunesse	Mme ROUGIE Sandrine	Mme BELAIR Nadine
Voirie - Bâtiments	M. LACOMBE Patrice	M. PEYRUS Florent
AEP - Assainissement	M. CASTANET Philippe	M. MAURY Alexis
Social - Solidarité	M. GAVET Jean-Philippe	M. GOUBEAU Thierry
Actvités et Equipements sportifs	M. CASTANET Philippe	M. DALE Sébastien
Environnement (OM)	Mme CARPENTIER Gisèle	Mme BOUYSSOU Eveline

Désignation d'un délégué à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges (CLECT)

M. Daniel LEVET est désigné à l'unanimité des membres présents.

Transfert de compétence urbanisme (reprise des procédures en cours par l'EPCI nouvellement compétent, conventions planification/service ADS, dérogation règle d'urbanisation limitée en l'absence de SCOT approuvé – exercie droit préemption urbain)

- Reprise de la procédure du PLU en cours d'élaboration par la communauté de communes compétente
- Approbation des conventions planification/service ADS
- Dérogation règle d'urbanisation limitée en l'absence de SCOT
- Exercice de droit préemption urbain par la communauté de communes

Adopté à l'unanimité.

Autorisation mandatements avant vote du budget

Ce qui permet de régler les factures avant le vote du budget 2017.
Adopté à l'unanimité

Présentation de la numérotation des rues

Ajouts : 4 nouveaux noms ont été créés :

- rue Albert Camus (dans le lotissement)
- route de Mayrac
- Chemin des Combes
- Impasse des fleurs

Modification : Pech Touloumo bas (en remplacement de chemin du haut)
Adopté à l'unanimité.
Les documents vont être transmis au Service National de l'Adresse pour validation.
Après accord du SNA un courrier sera adressé à chaque administré lui signifiant sa nouvelle adresse postale.

Construction du groupe scolaire : demande subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur :

Une demande exceptionnelle de subvention (80 000 €) sera établie auprès du Ministère de l'Intérieur par l'intermédiaire du sénateur M. REQUIER.
Adopté à l'unanimité.

Construction du groupe scolaire : recours à l'emprunt – lancement appel d'offres :

Lancement d'appel d'offres début mars pour ne pas retarder la procédure en cas d'attribution des subventions. Le permis de construire est consultable jusqu'au 14 mars en mairie.
Un recours à l'emprunt a été lancé. 3 banques sur 5 ont répondu. Aucune offre n'est retenue étant donné que les délais pour débloquer les fonds sont très courts.
Une autre consultation sera lancée en temps et en heure lorsque le projet sera plus avancé.

Rapport des commissions communales, syndicales et communautaires :

Syndicat de l'eau :
Les travaux sont en attente des subventions. Le relevé des compteurs de sectorisation permet de détecter les fuites éventuelles et les secteurs poreux.

CAUVALDOR commission communication : Une réunion a eu lieu le 21 décembre 2016.

Commission Logement/Bâtiments de la commune :

- Aménagement salle des fêtes : La commission s'est réunie pour étudier les premiers devis, deux devis supplémentaires sont demandés. La lecture des premiers devis nous permet d'envisager d'être dans le budget prévu et de solliciter des cofinancements.

Questions diverses :

- Ralentisseurs : Certains riverains se sont plaints à la Mairie de nuisance sonore causée par le coussin berlinois situé près d'Anim'enfance. Après vérification des fixations par les employés communaux, l'entreprise sera contactée afin de remédier à ce problème.
- **Stationnement sur la place de St-Sozy** : Après vérification, il s'avère que l'on peut rester stationné 7 jours consécutifs sans bouger le véhicule sur les **emplacements matérialisés**.
- **Location salle des fêtes pendant la période estivale** : Il est rappelé qu'il n'y aura pas de location pour les extérieurs de mai à septembre sauf cas exceptionnel (ex. mariage à la Mairie de St-Sozy).
- **La poste** : Pas de chauffage depuis le 25 décembre 2016. L'entreprise PICOULET est autorisée, à charge de la commune, à intervenir bien que cela soit du ressort de La Poste qui a son propre prestataire basé à Toulouse.
  Adopté à l'unanimité.
- **Le stade** : L'éclairage du stade a été réparé.
- **Les vœux de la municipalité :** Samedi 28 janvier 2017 à 18 h 30.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 FEVRIER 2017 - 20h30

Présents : Mmes LIVENAIS Magali, BOUYSSOU Eveline, CARPENTIER Gisèle, ROUGIE Sandrine. Mrs CASTANET Philippe, DELNAUD Gervais, GAVET Jean-Philippe, LACOMBE Patrice, LEVET Daniel, MAURY Alexis, PEYRUS Florent.
Absents : Mme BELAIR Nadine (pouvoir à Mme CARPENTIER), Mrs DALE Sébastien, GRASSO Laurent.

Secrétaire de séance : Mme BOUYSSOU Eveline. Désignée à l'unanimité.

Mme le Maire informe l'ensemble du conseil municipal de la démission de Mr GOUBEAU Thierry pour raisons personnelles depuis le 15 février 2017.
Mme Le Maire demande à ce qu'il soit ajouté à l'ordre du jour le point suivant : Demande de Financement au Département pour les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes : v***oté à l'unanimité des membres***.
Approbation du compte-rendu de la séance du 26 Janvier 2017 : ***Validé à l'unanimité***.

1. **Point rajouté : Demande de financement au Département pour les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes.**

Le permis de construire pour la réhabilitation a été accordé le 9 Février 2017. Une réunion avec M. RIGAL, Président du Département, les conseillers départementaux du canton Mme BOUTINAUD et M. LIEBUS, les maires et adjoints des communes du canton a eu lieu le 14 février, réunion à laquelle ont été présentés les nouveaux modes de financement et les orientations du département. Il est donc possible de sollicite un financement pour le projet de salle des fêtes, à hauteur de 15% HT, sur 60 000 € de travaux HT.
Madame le Maire propose donc de solliciter cette subvention dans ce sens, en supplément de celles de la Région, de la DETR et des fonds spéciaux européens (via le Centre Départemental de Gestion du Lot). ***Proposition adoptée à l'unanimité***.

2. **Modification demande de cofinancement (Etat et Ministère de l'intérieur) pour la construction du groupe scolaire et inscription au contrat de ruralité**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de revoir les demandes de financement formulées auprès de l'Etat (DETR/FSIL) et du Ministère de l'Intérieur. En effet, le montant des dépenses prévisionnelles doit être conformes à l'estimatif réalisé par l'architecte. Aussi, propose-t-elle de modifier le plan de financement dans ce sens, et de demander l'inscription de ce projet au contrat de ruralité pour obtenir du FSIL. ***Proposition adoptée à l'unanimité***.

3. **Autorisation recrutement pour accroissement temporaire d'activité et création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet**

Mme HECQUET Sylvie, secrétaire, ayant beaucoup de travail suite aux projets actuellement portés par la commune, Mme Le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif 2eme classe de 10 heures par semaine pour accroissement temporaire d'activité. La personne recrutée viendrait à partir du 1er Mars, tous les lundi, mardi et mercredi après-midi pour dans un premier temps deux mois. ***Proposition adoptée à l'unanimité.***

4. **Convention financière avec le SIAEP Moyenne Dordogne pour participation travaux assainissement Gourdou**

Les travaux d'assainissement effectués sur le réseau de Gourdou viennent d'être réglés et sont financés à 60% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. La charge résiduelle HT restante devant être partagée de moitié entre la commune et le SIAEP, conformément à la décisions prise en 2015. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir une convention dans ce sens. ***Proposition adoptée à l'unanimité.***

5. **Convention d'entretien d'éclairage public**

Le contrat existant avec INEO étant arrivé à échéance, il est proposé de le renouveler pour un an. ***Adopté à l'unanimité.***
Un aparte est présenté sur l'éclairage du stade qui a eu quelques défaillances suite à des problèmes de surtension, qui sont à priori résolus par la Société INEO. Il apparaît également qu'il manque des vitres à des projecteurs. La commune de Martel a renouvelé tout l'éclairage de son stade, et propose à la commune de St Sozy de lui donner 2 projecteurs en remplacement de ceux défectueux. ***Adopté à l'unanimité.***

6. **Participation au voyage scolaire organisé par le Lycée Hôtelier à Souillac**

Suite à la demande du lycée, une participation de 40,00 € est proposée pour l'élève Sophie DE WIDT. ***Adoptée à l'unanimité***.

7. **Proposition de dédommagement de Madame VAYSSE, locataire de l'appartement de La Poste**

Suite au dernier Conseil Municipal où il est fait état du branchement de la voiture de La Poste sur le compteur de Madame VAYSSE et étude de la consommation d'électricité de celle-ci, un dédommagement à hauteur de 50 % a est proposé, soit la somme de 185.00 €. ***Adopté à l'unanimité.***

8. **Révision du loyer appartement 1ER Etage La Poste**

Suite au branchement de la voiture électrique de La Poste dans le garage, il a été demandé à Mme VAYSSE si elle souhaitait continuer à utiliser celui-ci. Après réflexion, elle ne souhaite plus en avoir l'accès. Les clés du garage seront restituées à la mairie au 1er Mars 2017. Il est donc proposé de réviser son loyer en conséquence : 320 €. ***Adopté à l'unanimité***.

9. **Lecture du courrier de Mr VITRAC Olivier, souhaitant acquérir 3 parcelles appartenant à la commune de Saint-Sozy**

Il s'agit des parcelles 97 – 98 -99 (représentant une superficie totale de 1 ha 06) qui sont entourées des terres déjà exploitées par Mr VITRAC Olivier. Une proposition financière supérieure à la sienne lui sera présentée.
11 Voix pour. 1 Abstention (Mr PEYRUS Florent).

10. **Débat d'orientations budgétaires 2017**

Présentation succincte des projets de comptes administratifs. Projets pour 2017 : report des projets débutés en 2016 : école, réhabilitation salle des fêtes, nom des rues, révision schéma communal d'assainissement, régularisation des factures d'assainissement.
Il est également décidé de contacter dans le courant de l'année un promoteur immobilier pour la réalisation éventuelle d'une maison de retraite, type logements foyers ou MARPA.

11. **Rapport des commissions communales, syndicales et communautaires**

CC CAUVALDOR Pôle de Martel Payrac Rocamadour Souillac

- **Commission Médicale :** Mme JALLAIS Marie-Claude a été élue Présidente. M GAVET Jean-Philippe siège à la commission thématique transversale.
- **Commission Communication Culture et Patrimoine Intercommunale :** Mr LESAGE Fabien a été élu Président de la Commission. M. DELNAUD Gervais siège à la commission thématique transversale.
- **Commission Voirie :** Mr BONNEVAL Serge a été élu Président de la Commission. A ce sujet, une visite sur le terrain a été faite avec la prise en compte des différents travaux à effectuer sur la commune.
- **Commission Jeunesse Petit Enfance :** Mme HIRONDE Jeanine a été élue Présidente de la Commission.
- **Commission Sport :** Mr SCHMITT Pierre a été élu Président de la Commission.
- **Commission Eau & Assainissement :** Mr LABORIE Jean-Luc a été élu Président de la Commission.
- **Commission Finances :** Mr DELVERT Jean a été élu Président de la Commission. Mr LEVET Daniel siège à la commission thématique transversale. Il a eu une réunion à laquelle a été présentée la situation financière qui est saine, avec une amélioration de l'épargne nette.
- **Commission Aménagement de l'Espace de l'Urbanisme et Planification :** Mr TEYSSEYRE Jean a été élu Président de la Commission. Mr LEVET Daniel siège à la commission transversale.
- **Commission Développement Économique :** Mr FOUCHE Jean-Claude a été élu Président de la commission.
- **Commission Environnement :** Mme KOWALIK Fabienne a été élue Présidente de la commission

Commissions communales

Ecole (conseil d'école) : Présenté par Mme ROUGIE Sandrine. Actuellement 87 élèves inscrits pour la rentrée 2017. Beaucoup de mouvements, entrées-sorties, en cours d'année. Les effectifs ont tendance à la baisse.
Plusieurs projets en cours différents spectacles, sorties, notamment à LASCAUX, le Carnaval le 17 Mars.
Communication : Présenté par Mr DELNAUD Gervais. Le budget de 5 000 € prévu pour le nom des rues risque de ne pas être suffisant. La proposition pour le nom des rues a été expédiée, pour validation, au service de La Poste.

12. Questions diverses

* Suite à la démission de Mr GOUBEAU Thierry qui était Suppléant de Mr GAVET Jean-Philippe à la Commission Social et Solidarité du pôle de Martel Payrac Rocamadour Souillac de la CC CAUVALDOR, Mme ROUGIE Sandrine a été nommée Suppléante à l'unanimité.
* Madame Le Maire informe le Conseil Municipal de la présence de Roumains sur le secteur de Saint-Sozy et demande à tous d'être vigilants, bien fermer en cas d'absence. Une ronde a été effectuée sur la commune mardi et samedi par la Gendarmerie.
* Mr MAROILLEZ demande un Rendez-vous pour l'achat de son terrain. Mrs CASTANET, LEVET, PEYRUS le rencontreront à l'heure et date fixée.
* Mme GOUYGOU propose 6 à 8 chaise pour l'Eglise. Le conseil municipal accepte ce don et la remercie bien vivement.
* La Commission Communale des Impôts Directs s'est réunie. Mme Le Maire remercie tous les participants de s'être déplacés en nombre et avoir pris leur rôle avec sérieux.
* La Commission Révision des Listes Électorales se réunira le 27 Février en la présence de Mme POUCHIEU Jeannine et Mr VEYRIERE Pierre.
* **Conventions Minibus** : Elles sont en cours d'élaboration avec l'ajout de la mention obligatoire du contrôle médical pour la conduite et seront adressées à chaque association utilisatrice.
* Une demande de subvention a été faite par la Maison de Retraite de Martel pour lui permettre de continuer les actions pour ces activités destinées aux résidents. Celle-ci sera étudiée lors du vote du budget.
* **Carte d'Identité** : La durée de validité des cartes est prolongée de 5 Ans. Les nouvelles cartes étant biométriques, à partir du 1er Mars 2017, il faudra venir à la Mairie de Saint-Sozy se munir de toutes les pièces justificatives et ensuite prendre rendez-vous à la Mairie de Souillac qui les établira.
* Lecture de la lettre de Mme JOUANEL demandant le déplacement du panneau Sans Interdit dans sa rue. Il est rappelé qu'il est impossible de le déplacer, un panneau « Voie sans Issue » étant déjà placé au début.
* Mr HARLEY a renouvelé son souhait de déplacer les poubelles se trouvant sur sa propriété. Mrs LEVET, CASTANET et Mme CARPENTIER vont le rencontrer lors de sa venue pour trouver un lieu ne dérangeant personne.
* **Fête de Saint-Sozy** : Le Comité des Fêtes étant en sommeil, Mme Le Maire propose de réunir tous les Présidents d'Associations pour voir ce qu'il est envisageable de réaliser comme une manifestation type fête de la musique, ou une fête votive à plus petite échelle.
* Question posée par Mr PEYRUS : Où en sommes-nous avec le défibrillateur ? 15 à 20 personnes inscrites actuellement. C'est Amandine LESPINASSE qui fera la formation.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 AVRIL 2017 - 18h30

Présents : Mmes LIVENAIS Magali, BOUYSSOU Eveline, ROUGIE Sandrine, BELAIR Nadine Mrs CASTANET Philippe, DELNAUD Gervais, GAVET Jean-Philippe, LACOMBE Patrice, LEVET Daniel, MAURY Alexis, PEYRUS Florent, DALE Sébastien, GRASSO Laurent

En présence de Monsieur Pierre BEZOMBES, Receveur Municipal.

Absents : Mme CARPENTIER Gisèle de 18h30 à 20h30 (pourvoir à Mme BOUYSSOU Eveline)
M. GRASSO Laurent : à partir de 21h30

1. **Secrétaire de séance :** M. GAVET Jean Philippe - *Approbation à l'unanimité*

2. **Approbation du compte-rendu du 23 Février 2017 :** *Approbation à l'unanimité*

3. **Convention de maintenance et d'intervention entretien éclairage public avec INEO**

Une convention est présentée au conseil concernant la maintenance des réseaux électriques de la commune avec INEO. Cette convention est valable un an, non reconduite tacitement. La convention signée ne représente pas un forfait annuel pour la commune : seuls les travaux effectués seront facturés. - *Approbation à l'unanimité*

4. **Approbation des comptes de gestion 2016 (Principal, Assainissement, CCAS et Lotissement) Approbation des comptes administratifs 2016 (Principal, Assainissement, CCAS et Lotissement) Affectation des résultats 2016**

Madame le Maire présente les comptes administratifs 2017 et affectations des résultats pour l'année 2016 : conformes aux prévisions et aux décisions prises dans l'année.
Monsieur BEZOMBES précise que les comptes administratifs 2016 sont conformes aux comptes de gestion.
A partir de l'année 2017, le compte CCAS est supprimé, l'excédent réalisé est reporté au budget principal 2017.

Total Compte administratif 2016 – Budget principal : 1 191 957,08 €

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	284 006,86 €	568 829,53 €
Investissement	266 820,72 €	77 299,97 €
Total cumulé	**550 827,58 €**	**641 129,50 €**

Total Compte administratif 2016 - Budget Assainissement : 637 464,19 €

	Dépenses	Recettes
Exploitation	199 352,36 €	255 084,28 €
Investissement	80 000,00 €	103 027,55 €
Total cumulé	**279 352,36 €**	**358 111,83 €**

Total du Compte administratif - Budget Lotissement Albert Camus : 1 715 428,38 €

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	367 494,11 €	365 615,69 €
Investissement	615 553,19 €	366 765,39 €
Total cumulé	**983 047,30 €**	**732 381,08 €**

Total du Compte administratif - Budget CCAS : 9 754,40 €

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	152,14 €	9 602,26 €
Investissement	0,00 €	0,00 €
Total cumulé	**152,14 €**	**9 602,26 €**

Madame le Maire quitte la salle afin que Monsieur LEVET, 1er Adjoint puisse faire procéder au vote des comptes administratifs 2016.

Approbation à l'unanimité.

5. Vote des budgets 2017 : Commune / Service Assainissement / Lotissement Albert Camus

Total Budget communal 2017 : 1 942 963,18€

	Dépenses	Recettes
Résultat de fonctionnement reporté		99 752,04 €
Fonctionnement	405 584,04 €	305 832,00 €
Investissement – Reste à réaliser 2016	223 072,57 €	0,00 €
Investissement – Nouvelles dépenses	1 314 306,57 €	1 508 827,32 €
Total cumulé	**1 942 963,18 €**	**1 942 963,18 €**

Vote du budget de la Commune : approuvé à l'unanimité du conseil.

Total du Budget Assainissement : 341 881,47€

	Dépenses	Recettes
Résultat de fonctionnement reporté		55 731,52 €
Exploitation	121 931,92 €	66 200,00 €
Investissement – RAR 2016 - Report	80 000,00 €	103 027,55 €
Investissement – Nouvelles dépenses	139 949,55 €	116 922,00 €
Total cumulé	**341 881,47 €**	**341 881,47 €**

Vote du budget : approuvé à l'unanimité du conseil.

Total du Budget Lotissement Albert Camus : 549 535,00€

	Dépenses	**Recettes**
Résultat de fonctionnement reporté	1 872,42 €	0,00 €
Fonctionnement	294 914,39 €	296 792,81 €
Solde – report	246 521,19 €	0,00 €
Investissement – Nouvelles dépenses	6 221,00 €	293 334,39 €
Total cumulé	**549 535,00 €**	**590 127,20 €**

Vote du budget : approuvé à l'unanimité du conseil.

6. Taux d'imposition 2017

Présentation des taux d'imposition de 2016 :

	En %
Habitation	6,48%
Foncier	13,09%
Foncier non bâti :	138,79%

Afin d'éviter une hausse brutale des impôts, il a été proposé d'augmenter chaque année d'un faible pourcentage par rapport à l'année précédente.
Propositions pour 2017 : augmentation de 1 point (soit 6,48% x 0,01 = 0,0648 – 6,48 + 0,0648 = 6,54%)

	En %
Habitation	6,54%
Foncier	13,22%
Foncier non bâti :	140,08%

Vote : 01 CONTRE (Forent PEYRUS) - 12 POUR – 0 ABSTENTION - *Approbation à la majorité*

Suspension de la séance à 20h30 – Reprise de la séance à 21h30.

7. Indemnités des élus : changement d'indice suite à la nouvelle réglementation

Une délibération du conseil municipal, soumise au vote, est obligatoire afin de mettre en application une nouvelle réglementation depuis le 1er février 2017 en matière de rémunération des élus (changement d'indice), qui ne change pas le pourcentage de rémunération pour Madame le Maire et les 4 Adjoints.

Approbation à l'unanimité

8. Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe à temps complet

Suite au courrier du Centre de Gestion de Pradines, proposant la prise en compte de l'évolution de carrière de M. GENDRE d'Adjoint Technique de seconde classe à Adjoint Technique de Première classe, le Conseil Municipal accepte cette modification, applicable en date du 01 mai 2017 - *Approbation à l'unanimité*

9. Exonération des pénalités au bureau d'Etude DEJANTE pour le marché travaux d'assainissement Gourdou

Afin de permettre la clôture financière rapide des travaux de Gourdou, il est proposé au Conseil de ne pas appliquer de pénalités de retard au Bureau d'Etudes, retards liés, au départ, à une surestimation financière des travaux - *Approbation à l'unanimité*

10. Sollicitation financements LEADER et Département : création d'un groupe scolaire du RPI

Dans le cadre du projet de la création du groupe scolaire sur la commune de Saint Sozy, la Mairie souhaite solliciter de nouvelles subventions auprès de l'EUROPE (LEADER)pour 200 000 € et auprès du Département pour 100 000€.
Mme Le Maire présente le Plan de Financement du Groupe scolaire incluant les aides acquises :

- Fonds de Concours CAUVALDOR : 50 000€
- FNADT : 200 000€
- Région : 22 800€

Afin de demander les nouvelles subventions, des délibérations doivent être actées, donc soumises au vote :

Approbation à l'unanimité

1. Vente parcelles D 0097 - D 0098 - D 0099

Suite à la décision du précédent conseil municipal, la nouvelle proposition financière a été indiquée à M. VITRAC. Après acceptation des différentes parties, Mme Le Maire demande l'autorisation à l'ensemble du conseil à signer l'acte de vente pour un montant de 4 000 € - *Approbation à l'unanimité*

2. Désignation d'un correspondant tempête ENEDIS

A la demande d'ENEDIS, un correspondant tempête doit être nommé sur la commune. Il aura pour rôle de se rendre sur un secteur de la commune où un incident tempétueux pourrait avoir eu une conséquence sur les réseaux électriques. Monsieur Sébastien DALE se propose d'être le référent de la commune - *Approbation à l'unanimité.*

3. Convention avec le SDIS à titre gracieux pour utilisation et mise à disposition logiciel DECI

Le SDIS propose de mettre gracieusement à disposition de la commune l'accès à un de leurs logiciels, permettant de consulter l'évolution des points d'eau et autres renseignements liés aux évènements pouvant survenir sur la commune - *Approbation à l'unanimité*

4. Organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles du 23 avril et 7 mai

Les cartes d'électeur ont été expédiées par voie postale le jeudi 6 avril 2017. Toutes les personnes inscrites sur la liste électorale recevront une nouvelle carte d'électeur.

Tableau d'organisation du bureau de vote. Celui-ci sera tenu de **8h00 à 19h00.**

23/04/17		07/05/17	
Plages horaires	*Noms*	*Plages horaires*	*Noms*
8h – 10h15	Philippe CASTANET Florent PEYRUS Jean Philippe GAVET	**8h – 10h15**	Magali LIVENAIS Philippe CASTANET Jean Philippe GAVET
10h15 – 12h30	Sandrine ROUGIE Daniel LEVET Gervais DELNAUD	**10h15 – 12h30**	Sandrine ROUGIE Daniel LEVET Gervais DELNAUD
12h30 – 14h45	Patrice LACOMBE Bernard BORIE Sébastien DALE	**12h30 – 14h45**	Laurent GRASSO Bernard BORIE Sébastien DALE
14h45 – 17h00	Nadine BELAIR Gisèle CARPENTIER Chantal LENOIR	**14h45 – 17h00**	Nadine BELAIR Gisèle CARPENTIER Chantal LENOIR
17h00 – 19h00	Magali LIVENAIS Alexis MAURY Eveline BOUYSSOU	**17h00 – 19h00**	Florent PEYRUS Alexis MAURY Eveline BOUYSSOU

5. Questions diverses

- Sollicitation d'une famille demandant le placement d'un enfant de Monvalent à l'école de Saint Sozy
  La scolarisation se ferait dès la rentrée de septembre 2017.
  Les parents ayant un lien de propriété sur la commune de Saint Sozy, le Conseil, après délibération, accepte de prendre cet enfant sur le RPI. *Approbation à l'unanimité*

- Communication de La Dépêche du Lot :
  Selon le correspond de La Dépêche du Lot, un arrêté préfectoral autoriserait la commune de Rocamadour à épandre ses boues sur les communes de Mayrac, Meyronne, Montvalent et Saint Sozy. Seul la commune de Montvalent aurait eu connaissance de cet arrêté. Aucune information n'est en Mairie de Saint Sozy à ce jour. Affaire à suivre.

- Le logement au-dessus de la crèche se libère. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie.
  Loyer : 270€ mensuels.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 MAI 2017 – 20 h30

Présents : Mmes LIVENAIS Magali, BELAIR Nadine, BOUYSSOU Eveline, CARPENTIER Gisèle, ROUGIE Sandrine,
Mrs CASTANET Philippe, DELNAUD Gervais, GAVET Jean-Philippe, GRASSO Laurent, LACOMBE Patrice, LEVET Daniel, MAURY Alexis, PEYRUS Florent,
Absent Excusé : M. DALE Sébastien.

⇨ **Désignation d'un secrétaire de séance : Mme BOUYSSOU Eveline. -** ***Approbation à l'unanimité***

Avant de commencer la séance Mme Le Maire propose de rajouter deux points à l'ordre du jour.

1. Versement du fonds d'amorçage reçu par l'Etat perçu en 216 et 2017 au SIVU.
2. Attribution du logement vacant au 1er Etage de la Maison - Rue Docteur Gouygou et révision du loyer

Approbation à l'unanimité des membres présents.

⇨ **Approbation du compte-rendu du 10 Avril 2017 :** ***Approbation à l'unanimité***

⇨ **Budget assainissement : décisions modificatives budgétaires n°1 - Programme de travaux Fon Gourdou**

Avant toute chose, Madame le Maire annonce que la subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne d'environ 43 000 € a été versée. Le Syndicat de l'Eau va prochainement verser environ 10 500 €.
A ce jour, pour solder l'opération, il est nécessaire de procéder à une décision modificative budgétaire de 1 400 € pour pouvoir payer une dernière facture, car il manque cette somme en supplément des 80 000 € votés lors du budget.
Elle propose donc de prendre cette somme sur l'opération « Branchements » pour la « basculer » sur ce programme.

Approbation à l'unanimité

⇨ **Sollicitation financements construction groupe scolaire du RPI : Fonds européens et Région Occitanie**

Madame le Maire a déposé le pré-dossier. Toutes les dépenses antérieures au 28 mars 2016, date de la première lettre d'intention, ne sont pas éligibles, donc l'achat du terrain ne peut pas être pris en compte. Il convient donc de redélibérer sur ce plan de financement, sans cette dépense, et demander 200 000 € de fonds européens.
D'autre part, Quercy Energies a terminé son étude, nécessaire à l'instruction pour demander des fonds sur le système de chauffage auprès de la Région. Les dépenses éligibles pour cette opération s'élèvent à 48 636 € et pourraient être financées à hauteur de 44 % soit 21 468 €.
Madame le Maire précise que l'attribution de DETR n'est toujours pas arrivée. La Sous-Préfecture sera relancée dans ce sens.

Les demandes de financement telles que présentées sont approuvées à l'unanimité

Madame le Maire profite de ce sujet pour rappeler à l'assemblée que l'appel d'offres pour la construction du groupe scolaire a été lancé. La date limite de réception des offres a été fixée au mercredi 7 juin 2017, à 14h30.
Il est prévu un démarrage des travaux le 17 juillet, conditionné aux attributions de subvention.
Les banques seront consultées prochainement pour procéder à la souscription d'un emprunt pour financer cette opération.
Monsieur LEVET ajoute qu'il a rencontré le Département pour voir quelles sont les possibilités d'aménager le carrefour de l'école/route de Creysse, qui est très dangereux.

⇨ **Avis sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Causses et Vallée de la Dordogne (arrêté lors du conseil communautaire du 27 mars 2017) - (document consultable sur le site internet : www.cauvaldor.fr)**

Toutes les communes membres de la communauté de communes sont considérées comme des PPA (Personnes Publiques Associées) et doivent également donner leur avis sur le Schéma de Cohérence Territoriale qui a été arrêté lors du conseil communautaire du 27 mars. L'avis doit être donné dans un délai de 3 mois à compter de la notification.
Madame le Maire précise que dans le SCOT Saint-Sozy est reconnu comme Pôle de Proximité.
Elle demande s'il y a des observations. Sans observations, elle soumet au vote pour approbation.

Le SCOT Causses et Vallée de la Dordogne est validé à l'unanimité

⇨ **Point rajouté à l'ordre du jour : Versement au SIVU L'Age Tendre du fonds d'amorcage percu en 2016 et 2017**

Chaque année, l'Etat verse une dotation de 50.00 € par enfant à chaque commune pour compenser le temps d'accueil périscolaire. Ce sont les communes qui le perçoivent et non le SIVU L'Age Tendre bien que celui-ci soit gestionnaire des écoles du RPI. Ainsi, cette somme doit être reversée au SIVU qui en a la gestion. Pour l'année 2016, la commune a perçu un solde de 716.67 € pour l'année scolaire 2016-2017, et un acompte de 450 € pour l'année scolaire 2017-2018. Ainsi, ces deux montants doivent être reversés au SIVU L'Age Tendre.

Approbation à l'unanimité

⇨ **<u>Point rajouté à l'ordre du jour : Attribution du logement vacant au 1er Etage de la Maison - Rue Docteur Gouygou et révision du loyer</u>**

Monsieur Romain LESPINASSE et sa compagne se sont portés candidats pour louer cet appartement. Il est proposé d'augmenter le loyer et de le passer à 300 € mensuels.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'attribuer le logement à Monsieur Romain LESPINASSE et sa compagne, à compter du 1er juin 2017 et pour un montant de 300 € mensuels

⇨ **<u>Organisation du bureau de vote pour les élections législatives des 11 juin et 18 juin</u>**

Pour ces élections, le bureau de vote fermera à 18h00 : l'annonce a été faite lors de la réunion de la commission d'arrondissement de Gourdon organisé par Monsieur le Sous-Préfet.

1er tour : dimanche 11 juin 2017

Président Magali LIVENAIS
Secrétaire Jean-Philippe GAVET
Assesseurs Alexis MAURY, Gisèle CARPENTIER
Scrutateurs

Horaire	Nom 1	Nom 2	Nom 3
8h00-10h00	Jean-Philippe GAVET	Eveline BOUYSSOU	Magali LIVENAIS
10h00-12h00	Sandrine ROUGIE	Daniel LEVET	Patrice LACOMBE
12h00-14h00	Florent PEYRUS	Philippe CASTANET	
14h00-16h00	Gisèle CARPENTIER	Nadine BELAIR	Chantal LENOIR
16h00-18h00	Alexis MAURY	Laurent GRASSO	Sébastien DALE

2ème tour : dimanche 18 juin 2017

Président Magali LIVENAIS
Secrétaire Jean-Philippe GAVET
Assesseurs Alexis MAURY, Gisèle CARPENTIER
Scrutateurs

Horaire	Nom 1	Nom 2	Nom 3
8h00-10h00	Jean-Philippe GAVET	Magali LIVENAIS	
10h00-12h00	Gervais DELNAUD	Daniel LEVET	
12h00-14h00	Florent PEYRUS	Philippe CASTANET	
14h00-16h00	Gisèle CARPENTIER	Eveline BOUYSSOU	Chantal LENOIR
16h00-18h00	Alexis MAURY	Laurent GRASSO	Patrice LACOMBE

Les permanences vacantes seront comblées par des administrés qui se sont portés volontaires.

⇨ **<u>Rapport des commissions communales, syndicales et communautaires</u>**

<u>CC CAUVALDOR – Pôle de Martel Payrac Rocamadour Souillac</u>

<u>Finances</u> : *Monsieur Daniel LEVET*. Les budgets ont été votés. Le fonctionnement de cette commission est à l'étude.

<u>Aménagement de l'Espace, Urbanisme et Planification</u> : *Monsieur Daniel LEVET*. Cette commission travaille sur les aspects du bâti, des aménagements centre-bourg dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – valant programme de l'Habitat)

<u>Communication</u> : *Monsieur Gervais DELNAUD*. La fête des Associations aura lieu à Souillac et à Martel début Septembre 2017.

Une étude est en cours pour la mise en place d'une médiathèque en réseau.

Une rencontre a eu lieu avec les écoles de musique pour en connaître leur fonctionnement.

Des subventions culturelles vont être versées à certaines associations. (125 000 € de prévus pour cette année).

Un projet de cinéma « Belles Etoiles » est à l'étude (coût 500.00 €/communes).

<u>Voirie</u> : *Monsieur Patrice LACOMBE*. Des thématiques ont été créés. Un point des travaux de 2016 a été fait.

Assainissement : Madame le Maire informe qu'elle a été destinataire d'un courrier de CAUVALDOR et du Département de la venue prochaine d'un Bureau d'Études pour étudier le fonctionnement des réseaux d'eau et assainissement sur la commune, comme sur toutes les communes du territoire.

<u>Santé, Social, Solidarité :</u> *Monsieur Jean-Philippe GAVET* nous fait part de son indisponibilité à se rendre aux réunions qui ont lieu à des heures (18 h ou 13h30) ou à des endroits trop éloignés pour pouvoir être à l'heure surtout en étant en activité.

F.D.E.L. : *Monsieur Daniel LEVET.* Réunion de secteur du 18 mai : aucune modification sur Saint-Sozy n'est à prévoir. La commune a été sollicitée pour un groupement d'achat d'Energie, mais elle n'est pas concernée vu l'ampérage utilisé actuellement.

⇨ **Questions diverses**

➢ Epandage des boues de Rocamadour, l'arrêté reçu le 7 mars 2017 a été retrouvé et affiché. Une réunion est prévue à Rocamadour le 29 mai, à l'initiative du SYDED : Monsieur Philippe CASTANET s'y rendra.

➢ Epandage des boues de Meyronne : une réunion est prévue à Meyronne, le 19 mai : Monsieur Philippe CASTANET s'y rendra

➢ Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H Causses et Vallée de la Dordogne, le Directeur de l'Urbanisme de la CC CAUVALDOR, récemment arrivé, rencontre les 79 Maires, avec le bureau d'étude mandaté sur ce projet pour d'une part se présenter mais également prendre connaissance des orientations de la commune. Ainsi, Madame le Maire propose que les adjoints s'associent à elle pour les rencontrer le mercredi 7 juin, à 16h00.

➢ Monsieur le Sous-Préfet, Thierry DOUSSET, rencontre toutes les municipalités de son arrondissement. Pour Saint-Sozy, la rencontre a été fixée le mercredi 31 mai, à 16h00. Tout le conseil municipal est invité à y participer.

➢ Lors d'une réunion avec l'arrondissement de Gourdon, il a été précisé les pouvoirs de police du Maire. Toute manifestation doit être signalée en mairie. Il est proposé à toutes les communes de candidater pour recevoir des T.I.G. (Travailleurs d'intérêt Général) Cela concerne surtout des « délinquants de la route » pour des travaux sur une durée de 3 ou 4 jours. Il a été également signalé une recrudescence de violences intrafamiliales. Des rappels réglementaires ont également été mentionnés (brûlage, DECI, prélèvement à la source).

➢ Une première réunion le 11 Avril a été organisée, sous l'égide de Madame le Maire, avec l'ensemble des Associations de Saint-Sozy où une réflexion sur la suspension de la fête de Saint-Sozy ; réunion qui avait été suivie par plus de 20 personnes. Madame Le Maire tient à remercier tous les participants pour leur implication. A l'issue de celle-ci une deuxième date avait été fixée au Mardi 16 Mai. Peu de participants. Décision a été prise de ne rien faire pour cette année.

➢ Une date doit être fixée avec Mademoiselle Amandine LESPINASSE pour la formation à la manipulation du défibrillateur. Une vingtaine de personnes se sont inscrites.

➢ Madame Le Maire précise qu'il faut changer la batterie du défibrillateur. Coût 500.00 €. Et prévoir un contrat de maintenance pour cet appareil.

➢ Madame BOSSU ne pouvant pas se déplacer, demande l'enlèvement d'encombrants ; il sera fait le 1er Lundi du mois par nos Employés Communaux.

➢ SIVU L'Age Tendre : Le Département ne prenant plus en charge les accompagnants dans les bus de transports scolaires, le SIVU demande aux 5 Maires du RPI qui prend en charge cet accompagnement. Le conseil estime que c'est au SIVU d'établir une proposition pour se positionner, étant donné que le SIVU a en charge la gestion des écoles du RPI.

➢ Une fois par mois les cantonniers traitent la pyrale du buis sur les buis sur le domaine public.

➢ La Poste demande les plans du garage. Ceux-ci vont lui être fournis dans les plus brefs délais.

➢ Monsieur Gervais DELNAUD informe que le prochain bulletin municipal sortira courant Juin.

➢ Monsieur Laurent GRASSO demande qu'il y ait plus de poubelles sur la place à côté de l'Eglise, elles se remplissent très vite et finissent par déborder.

➢ Il est également prévu de rajouter des containers à côté de ceux situés à l'Ecole

➢ Un logement au Lotissement se libère. Celui-ci est géré par Lot-Habitat. Une commission aura lieu prochainement.

➢ Demande de Monsieur et Madame PEYRODES de bien vouloir étudier un cheminement de circulation rue des Réchappeurs. En effet, ces derniers constatent une nouvelle fois que le poteau du portail de leur jardin a été endommagé par le passage des véhicules à proximité. Le conseil municipal étudiera avec vigilance ce problème afin de ne pas pénaliser qui que ce soit (habitants et commerçants).

➢ Le poteau électrique cassé et tombé lors de la « tempête » de février à Lespilit, sera réparé en juin, malgré plusieurs relances de la part de la municipalité.



INFORMATION

PYRALE DU BUIS

Quel est ce papillon ?



Papillon nocturne aux ailes blanches bordées de brun.
On ne le voit voler uniquement lorsqu'il est effarouché.
Les chenilles ne sont pas urticantes. Elles consomment les feuilles des buis.

Son impact sur vos végétaux ?



Les chenilles, quelque soit leur stade larvaire, se nourrissent des feuilles et produisent des cocons, toiles et fils de soie, sur les feuilles et à la base du buis ainsi que des déjections vertes à noirâtres que l'on retrouve sur le feuillage et au pied des arbustes.

En quelques jours, le végétal est défolié et n'a plus la capacité à réaliser la photosynthèse.

Quels sont les moyens à votre disposition ?

- *le piégeage des papillons*

  - il permet de piéger sans danger les papillons mâles grâce à des phéromones femelles.
  - Installez vos pièges de fin mars à fin octobre.

- *La lutte contre les chenilles*



- lutte mécanique par battage suivie par le ramassage des chenilles.

- traitement soit en lutte chimique soit en lutte biologique avec une bactérie (Bacillus thuringiensis spp kurstaki).

FREDON

05-62-19-22-30 **09-70-33-00-33**

mp@fredon.fr

Parc technologique du canal – bâtiment B
3 rue Ariane
31520 Ramonville Saint Agne

Le Moustique Tigre !

MOUSTIQUE **TIGRE**



PRIVONS-LE D'EAU !



Check-list



VIDEZ

1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- ▢ Coupelles sous les pots de fleurs.
- ▢ Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- ▢ Gamelles pour animaux domestiques.
- ▢ Pieds de parasols.
- ▢ Bâches de mobiliers de jardin.
- ▢ Bouturages.
- ▢ Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales,...).
- ▢ Pluviomètres plastiques.



RANGEZ

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS

- ▢ Outils de jardinage, brouettes.
- ▢ Seaux et arrosoirs.
- ▢ Poubelles.
- ▢ Pneumatiques.
- ▢ Jouets.



JETEZ

- ▢ Boîtes de conserve.
- ▢ Déchets de chantier.



COUVREZ

DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- ▢ Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- ▢ Fûts divers.
- ▢ Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



CUREZ

POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX

- ▢ Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- ▢ Bondes d'évacuation extérieures.
- ▢ Rigoles couvertes avec grille.
- ▢ Gouttières, chéneaux.



ENTRETENEZ

- ▢ Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- ▢ Pièges à sable.
- ▢ Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- ▢ Pompes de relevages.
- ▢ Regards et bornes d'arrosages.

:Just Happiness - 05/2016



moustiquetigre.org

EID MÉDITERRANÉE
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES
Démoustication

LOT
LE DÉPARTEMENT

Formalités administratives

Sur le site internet du gouvernement, vous pouvez retrouver toutes les informations nécessaires aux démarches administratives (Carte d'Identité, Passeport, …) et à d'autres informations (Logement, Santé, …), ainsi que des réponses aux questions les plus fréquentes que l'on peut se poser (exemple : *De quelle pièce d'identité a-t-on besoin pour voyager en avion ?*)

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Une question ? | Services en ligne et formulaires

Papiers - Citoyenneté | Famille | Social - Santé | Travail | Logement | Transports | Argent | Justice | Étranger | Loisirs | **Actualités**

Connaître vos droits, effectuer vos démarches

ex. : Passeport, mairie de Montreuil, acte de naissance…

FICHES PRATIQUES LES PLUS CONSULTÉES

PAPIERS - CITOYENNETÉ État-civil, Passeport, Élections, Papiers à conserver, Carte d'identité…	FAMILLE Allocations familiales, Naissance, Mariage, Pacs, Scolarité…	SOCIAL - SANTÉ Carte vitale, Chômage, Handicap, RSA, Personnes âgées…	TRAVAIL CDD, Concours, Retraite, Démission, Période d'essai…	LOGEMENT Allocations logement, Permis de construire, Logement social, Fin de bail…
TRANSPORTS Carte grise, Permis de conduire, Contrôle technique, Infractions…	ARGENT Crédit immobilier, Impôts, Consommation, Livret A, Assurance, Surendettement…	JUSTICE Casier judiciaire, Plainte, Aide juridictionnelle, Saisie…	ÉTRANGER Titres de séjour, Attestation d'accueil, Regroupement familial…	LOISIRS Animaux, Permis bateau, Tourisme, Permis de chasser…

https://www.service-public.fr/

Quelques exemples :

Famille - Scolarité

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Actes d'état civil (copies intégrales et extraits)	Permanente	Certaines procédures nécessitent un acte d'état civil récent.
Avis de versement d'allocations familiales	5 ans	Vous avez 2 ans pour agir si vous n'avez pas touché le bon montant. La Caisse d'allocations familiales a également 2 ans pour se faire rembourser un trop perçu. Ce délai passe à 5 ans en cas de fraude de votre part.
Jugement de divorce, jugement d'adoption	Permanente	En cas de perte, une copie est fournie par le tribunal.
Acte de reconnaissance d'un enfant	Permanente	La mairie peut vous en délivrer une copie.
Contrat de mariage (documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou *legs*)	Permanente	En cas de perte du contrat de mariage, vous devez vous adresser au notaire qui l'a établi.
Livret de famille	Permanente	En cas de perte, un *duplicata* peut être obtenu à la mairie.
Diplômes	Permanente	En cas de perte, il n'est pas possible d'obtenir une copie de votre diplôme. Vous pourrez cependant demander une preuve de votre réussite à l'examen

ETAT CIVIL



Mariage

M . LORRE Gérard et Mme AMELON

Le 18 février 2017



Naissance

Lévi CREMOUX

le 11 février 2017

(Basile Crémoux et Sacha Degoede)

Nous ont quittés récemment

M. Georges DE FROMONT DE BOUAILLES

Mme Simone JAVALET (née TARDIEU)

M. André PASQUIE

M. Pierre BOURDET

Agenda
ANIMATIONS - FESTIVITES

Chez nos voisins

Lacave

9 août	Marché gourmand – concert	18h – 23h

Creysse

11,12,13 août	Fête du village

Meyronne

19-20 août	Fête du village

Souillac

9 septembre	Fête des associations Plaine des jeux

Festivals

Gignac

28,29,3O juillet — **L'Ecaussystème**
Tel : 05 65 32 69 05

Saint-Céré

26 juillet au 14 août — **Opéra**
Tél : 05 65 32 28 08

Rocamadour

5 au 26 Aout Festival musique sacrée

Randonnée pédestre

Dimanche 20 août

Bois des jonquilles - Alvignac
3h - 10km

Départ place de St-Sozy : 8h30

PHOTORAMA



08 mai 2017 au Glacis



Inauguration de La boite aux Livres



Conférence
Comité National de la Résistance



Troupe de Théâtre : Vitamine T



Vide Grenier



Cinéma : La Tragédie de GABAUDET